

Bulletin Municipal 2023



ÉDITION 2024



Saint-Floxelaises, Saint-Floxelais,

Le temps passe vite puisque nous sommes dorénavant dans la deuxième partie de notre mandat certains projets ont été réalisés, d'autres sont programmés et nous devons également nous adapter aux urgences.

Depuis le COVID, et les différents conflits, nous vivons des années compliquées. L'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie ont un impact sur le budget des ménages et il en est de même sur les finances des collectivités. Il est nécessaire de préciser que l'augmentation de votre taxe foncière que vous avez certainement pu constater n'est pas due à une décision du Conseil Municipal, mais à l'augmentation des valeurs locatives cadastrales qui elles-mêmes sont revalorisées chaque année en fonction de l'inflation.

Certains d'entre vous s'interrogent peut-être également sur la présence des grilles autour de la cour de la salle communale, cela n'est pas dû à des travaux programmés mais à un refus de priorité au mois de mai 2023 qui fort heureusement n'a fait aucun blessé. La remise en état de la partie démolie est programmée pour printemps et prise en charge par l'assurance. Notre salle communale rénovée depuis six ans est très bien louée, notamment par les habitants de la commune.

La nouvelle base adresse de la commune est déposée, c'est un dossier qui nous aura demandé du travail et que vous n'aurez certainement pas le plus apprécié mais qui devrait être pérenne dans le temps. Toutes nos adresses sont dorénavant géolocalisées, et devraient être prises en compte dans les GPS et cette base adresse sera très utile pour les secours. Pour l'acquisition des panneaux et des numéros, une demande de subvention a été faite près des services de l'Etat. Les pancartes ont été posées en régie par l'employé communal Jean-Michel FRIGOT. Nous sommes bien conscients que cela aura été une contrainte pour vous et nous avons fait au mieux pour apporter notre aide aux personnes qui nous ont sollicités. Ce que je déplore le plus, c'est que l'on nous ait dit que la démarche est gratuite pour les habitants ayant un siège social, mais la réalité semble être tout autre. J'ai interrogé Monsieur le Député Gosselin sur ce sujet, et lui-même a écrit au ministre et j'ai également soulevé cette question lors d'une rencontre avec Monsieur le sous-préfet. Pas de réponse concrète pour le moment.

Les importantes pluies d'automne ont occasionnés des inondations à répétition dans une maison route de Couhière en raison d'un ancien ouvrage d'écoulement en pierre traversant sous la route et nous avons dû refaire un busage en urgence. Nous avons eu également des soucis de buses endommagées route de Saint-Martin suite à des travaux préparatoires pour le déploiement de la fibre.

Une journée bénévolat demandée par des fidèles bénévoles a été organisée le samedi 04/11/2023 (fin de la tempête Cyaran) nous avons réussi malgré tout à empierrer une partie du parking de la Mairie et reboucher des nids de poules sur le parking de la salle communale.

Dans le cadre du partenariat avec le théâtre du Trident et des spectacles hors les murs, le 13 décembre 2023 nous avons eu dans notre salle deux représentations de The Game of Nibelungen (jauge 48 personnes par séances). Nous pouvons dire que cela a été une soirée réussie.

Concernant la vie communale, suite au départ pour raisons professionnelles de sa présidente, le Comité des Fêtes a une nouvelle présidente Madame Isabelle LEMIERE. Bonne nouvelle, le Comité des Fêtes va donc continuer à animer notre commune.

En fin d'année 2023, le projet du désenclavement du Val de Saire avec le contournement de Montebourg est redevenu une priorité pour le Conseil Départemental de la Manche et des enquêtes sur la circulation des poids lourds ont eu lieu fin novembre dans les secteurs concernés. Le scénario qui semble être retenu, serait un contournement par le Nord de Montebourg comme en avait délibéré la majorité des communes concernées lors de la précédente mandature, dont la

nôtre. Ce contournement serait le moins impactant pour notre commune et notre bocage, mais soyons vigilants car rien n'est encore définitif !

Concernant les projets 2024, nous devons terminer la rénovation partielle de la voirie de l'impasse de Meuneville débutée en 2023 et non terminée en raison de la météo.

- Dans la continuité de la mise en conformité de la défense incendie, nous devons remplacer deux poteaux incendie défectueux, celui de la salle communale et celui route de Joganville
- Remplacement du vitrail de l'église situé au-dessus de la porte principale ainsi que la consolidation de la maçonnerie.
- Programmer l'effacement des réseaux et le remplacement des éclairages publics par des candélabres leds sur la première partie de la Rue Saint-Clair ce qui doit être un préalable à des futurs aménagements de sécurisation et de réduction de la vitesse excessive confirmée par les relevés de vitesses effectués en 2023 que vous trouverez dans ce bulletin.
- Faire l'acquisition d'un véhicule de service indispensable pour l'agent communal.
- 2024 sera l'année du début des travaux de création de la zone humide en amont du hameau de Vaudiville qui se feront sous maîtrise d'œuvre de la communauté d'Agglomération du Cotentin. Cet aménagement devrait limiter les inondations, d'autant que d'autres aménagements seront programmés le long du ruisseau « Le Coisel »

2024 devrait voir des changements paysagers dans certains secteurs de la commune compte- tenu des certificats d'urbanisme accordés en 2023 qui permettraient la construction de 20 maisons.

Je tiens à vous mettre en garde sur le démarchage concernant des travaux d'économie d'énergie ! Si vous avez un projet de travaux, adressez-vous au guichet mise en place par la communauté d'Agglomération du Cotentin : **Je rénov en Cotentin !**

Je remercie les membres du Conseil Municipal pour leur implication, le personnel communal : Ghislaine CORBIN, Christelle FRANÇOIS, Véronique LADUNE pour leur investissement et leur disponibilité.

Un merci particulier à Jean-Michel FRIGOT, notre employé multitâche qui a décidé de changer d'orientation professionnelle pour créer son entreprise d'espace vert.

Bonne réussite à lui dans son nouveau projet professionnel pour lequel je n'ai aucun doute.

Depuis le 15 février 2024, Monsieur Alexis SCHROEDER le remplace et nous lui souhaitons la bienvenue.

Merci à toutes les personnes qui s'impliquent d'une manière ou d'une autre dans la vie communale, bénévolat ou domaine associatif.

Au plaisir de vous rencontrer.

Joël GUILBERT

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Excédent fonctionnement 2022 reporté 242 774,85 €

Excédent investissement 2022 reporté 49 357,85 €

SECTION FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Produits des services du domaine	28 974,38 €
Imposition directe	75 974,00 €
Dotations et participations	81 638,95 €
Autres produits de gestion	11 148,10 €
Atténuation de charges	0,00 €
Autres produits financiers	1,11 €
Impôts et taxes	25 061,39 €
Total des recettes de fonctionnement	222 797,93 €

RECETTES

FC TVA	15 967,22 €
Taxe d'aménagement	2 386,20 €
Fonds de concours éclairage parking salle	2 075,00 €
Amortissement travaux	11 275,90 €
Total des recettes d'investissement	31 704,32 €

DEPENSES

Charges à caractère général	35 175,76 €
Charges de personnel	55 483,36 €
Autres charges de gestion courante	35 704,75 €
Charges financières	2 641,83 €
Atténuation des produits	16 488,00 €
Amortissements travaux	11 275,90 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses de fonctionnement	156 769,60 €

DEPENSES

Remboursements emprunts	9 265,57 €
Eaux pluviales	2 080,00 €
Participation pôle enfance jeunesse	2 858,73 €
Peinture mairie	3 676,75 €
Travaux voirie "Chasse Martin	26 530,08 €
Poteau incendie	3 168,00 €
Lave-vaisselle salle, barrières	5 844,87 €
Poteaux, pancartes et numéros adressage	5 093,28 €
Bâtiments et installation	5 188,13 F
Total des dépenses d'investissement	63 705,41 €

Excédent de fonctionnement 2023 66 028,33

Excédent d'investissement 2023 **-32 001,09 €**

RESULTAT D'ENSEMBLE 2023 **34 027,24 €**

Excédent de fonctionnement global 308 803,18 €

Excédent d'investissement global **17 356,76 €**

RESULTAT GLOBAL **326 159,94 €**

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Félicitations aux parents

RIOU Mia née le 05 Mars 2023
LEMARQUAND Noé né le 11 mars 2023
BARASSIN Gaspard né le 30 avril 2023
LECOMPTE Côme né le 05 juin 2023

MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur aux époux

Mme GROULT Sabrina et M. OSMONT Joffrey unis le 08 juillet 2023
Mme LADUNE Estelle et M. LEREVEREND Pierre unis le 22 juillet 2023
Mme GALIS Mélissa et MARIE Jonathan unis le 30 septembre 2023

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles

DESMARES Michel, 13 janvier 2023 dans sa 81ème année
FRIGOT Michel, le 06 juillet 2023 dans sa 65ème année
COUSIN Régine, née GUILLOTTE le 07 août 2023 dans sa 91ème année

SUBVENTIONS 2023

Subventions annuelles:

Cœur en liberté	50 €
Association Rêves	30 €
Don du sang	30 €
Cœur et cancer	50 €
Association soins palliatifs manche	30 €
Banque alimentaire	40 €
Comité des fêtes de Saint-Floxel	200 €
Fond de solidarité aux logements	100 €
Fond d'aide aux jeunes de la Manche	100 €
Partenariat Théâtre le Trident	300 €
Total	930 €

Subventions écoles :

École maternelle publique de Montebourg 15€/enfant (7 enfants) sorties diverses (cinéma, théâtre, caserne des pompiers)	105 €
Collège Sainte Marie de Valognes, 30€/enfant (1 enfant) Séjour en Angleterre	30 €
Collège de Montebourg, 10 €/enfant (5 enfants) sortie au Mont Saint-Michel	50 €
Collège de Montebourg, 10 €/enfant (6 enfants) pour un voyage à Berlin	60 €
Total	245 €

INFORMATIONS MAIRIE

Principales décisions 2023 du conseil municipal

Réunion du 13 février 2023

Délibération fréquence des contrôles incendie:

Sur les conseils du lieutenant POTIER, le contrôle doit être réalisé entre 3 et 5 ans.

Monsieur le Maire propose 3 ans

A l'unanimité le conseil municipal valide cette proposition

Réunion du 28 février 2023

Vote des taux d'imposition 2023

Le Maire propose au Conseil Municipal de voter les taux d'imposition 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 11 voix pour décide de reconduire les taux de l'année dernière, suivant :

- taxe sur le foncier bâti 32.45 %
- taxe sur le foncier non bâti 17.15 %
- taxe d'habitation 9.50 %

Délibération taxe d'aménagement au 01/01/2023

Le Maire expose les dispositions des articles 1635 quater A et suivants du code général des impôts disposant des modalités :

- d'instauration par le conseil municipal de la taxe d'aménagement ;
- de fixation par le conseil municipal du taux de la taxe d'aménagement ;
- d'instauration par le conseil municipal d'exonération de taxe d'aménagement.

Vu l'article L. 331-1 du code de l'urbanisme,

Vu les articles 1635 quater A et suivants du code général des impôts,

Vu l'ordonnance n°2022-883 du 14 juin 2022 relative au transfert à la direction générale des finances publiques de la gestion de la taxe d'aménagement et de la part logement de la redevance d'archéologie préventive,

Vu le décret n° 2021-1452 du 4 novembre 2021 pris pour l'application des articles L.331-14 et L.331-15 du code de l'urbanisme,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 10 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention

Décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 1,5% sur tout le territoire de la commune à compter du 01/01/2023.

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et au directeur des finances publiques.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.

Toutefois, le taux pourra être modifié tous les ans.

Réunion du 11 avril 2023

Choix entreprise travaux de voirie impasse MEUNEVILLE et CHASSE MARTIN.

IMPASSE MEUNEVILLE

Mr le Maire nous informe que le service d'eau du cotentin va effectuer les travaux de reprise de fuite avant les travaux.

Devis ROSALIE SARL.....9 861.00 HT

Devis SAS JM BOUCE.....8 864.00 HT

Devis SAS JM BOUCE choisi à l'unanimité par le conseil

LA CHASSE MARTIN

Mr le Maire a effectué une demande d'aide au département suite à la déviation lors des travaux du boviduc: Retour négatif.

Devis ROSALIE SARL.....22 108.40 HT

Devis SAS JM BOUCE.....24 354.00 HT

Devis ROSALIE SARL choisi par le conseil à l'unanimité

Communications et information diverses

Mr le Maire nous informe que le débroussaillage et le fauchage des routes de la commune sera effectué par la Société 2L PAYSAGE de Valognes pour un montant de 4 980 € (Équipement mieux adapté à notre commune)

Réunion du 08 juin 2023

Délibération choix du fournisseur du matériel d'adressage et demande de subvention

Devis MAVASA4 344.00€ ht

Devis SELF SIGNAL.....4 943.50€ ht

Le Conseil Municipal par 10 voix pour et 1 contre choisit le devis de l'entreprise MAVASA

Le conseil autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention.

Délibération choix de l'entreprise pour la fourniture et la pose d'un poteau incendie route de QUINEVILLE

Devis SADE.....4 765.90€ ht

Devis SITPO.....2 995.00€ ht

Devis VEOLIA.....2 640.00€ ht

Vote à l'unanimité pour le devis de VEOLIA

Il faudra également prévoir le raccordement au réseau d'eau potable par le service de l'eau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin d'un montant de **2 793.49€ ht**

Le conseil autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention.

Délibération choix entreprises pour le lave-vaisselle salle communale.

Devis LANEF2 460.00€ ht

Devis TECHNOTEL.....2 643.00€ ht

Devis GOUVILLE.....3 063.16€ ht

Le conseil a voté pour l'entreprise GOUVILLE leur proposition d'appareil étant plus performant et plus d'options.

Réunion du 11 septembre 2023

Délibération intégration parcelle ZA 10 dans le patrimoine communal,

L'association foncière du remembrement créée lors de la construction de la RN13 va être dissoute, il faut réintégrer la parcelle dans le patrimoine de la commune.

11 voix pour

Identification d'une personne en charge de la surveillance de l'ambrosie sur la Commune,

Mr LEFEVRE Antoine se porte volontaire.

11 voix pour

Partenariat avec le théâtre le TRIDENT

Pour la deuxième année, nous avons reconduit avec quelques communes du pôle de Montebourg, notre partenariat RN13 avec le théâtre le TRIDENT, par le biais d'une subvention de 300 €. Pour rappel, cela apporte aux habitants des communes partenaires, la possibilité d'aller assister à quelques spectacles à Cherbourg, en prenant un bus gratuit au départ de Montebourg.

Il y a aussi l'intervention d'artistes à l'école Arsène Lefiliatre et au Collège Tiphaigne de la Roche, permettant ainsi la réalisation de projets artistiques et également aux élèves d'aller visiter le théâtre du Trident. Nous avons aussi des spectacles organisés sur le territoire.



Le 13 décembre 2023, c'est dans notre salle communale que se sont déroulées deux représentations de « The Game of Nibelungen ». Le contexte, une prof d'allemand qui retrace l'épopée des Nibelungen, l'équivalent germanique de la légende du roi Arthur avec tout ce qui lui tombe sous la main dans la salle de classe. Fixées à une jauge de 48 personnes, les deux représentations ont fait quasiment le plein et conquis une bonne partie de l'assistance.

Changement d'employé communal



Jean Michel FRIGOT, habitant de la commune, était notre employé communal de Saint-Florel depuis début 2020.

Il a décidé de créer son entreprise d'espaces verts au 01 janvier 2024. Nous le remercions pour son investissement tant professionnel que personnel, sa réactivité et sa gentillesse qui n'ont pu passer inaperçues toutes ces années et lui souhaitons le meilleur dans ses futurs projets.

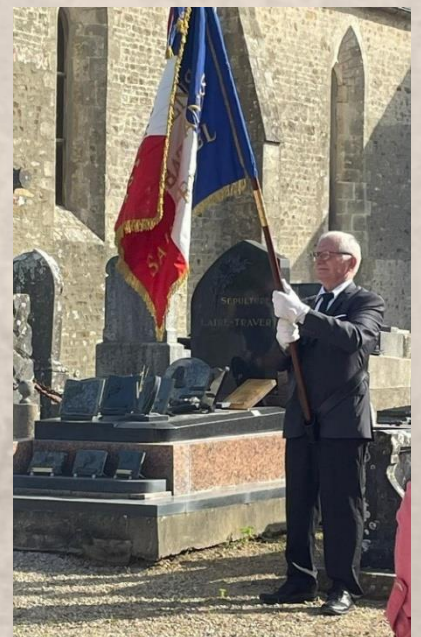
Afin de pourvoir le poste vacant, un recrutement a donné lieu à l'embauche de M. Schroeder Alexis, qui a pris ses fonctions le 15 février 2024. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale et gageons qu'il sera vite s'intégrer.

Cérémonie du souvenir

Le samedi 7 octobre, le conseil municipal, le porte-drapeau et des habitants de la commune se sont réunis autour du monument aux morts pour honorer la mémoire des enfants de Saint-Florel morts pour la France.



Mr le Maire Joël GUILBERT a rappelé à nos mémoires le nom des 23 soldats morts pendant la grande guerre 1914 / 1918, des 2 soldats tombés pendant la seconde guerre mondiale et des 23 hommes, femmes et enfants tués dans les jours qui ont suivi le débarquement.



Après l'appel du nom de chacune des victimes, une gerbe de fleurs tricolores a été déposée sur les marches du monument.

Les personnes présentes après avoir respecté une minute de silence, ont entonné l'hymne national.

COMPTAGE ET RELEVÉS DE VITESSE

La vitesse excessive dans rue Saint-Clair, un problème qui ne date pas d'hier et que les riverains ne cessent de signaler depuis un bon nombre d'années.

Aussi afin d'en avoir la confirmation, la municipalité a demandé un comptage et des relevés de vitesse au service des routes du Département de la Manche qui ont eu lieu du 19 au 25 septembre 2023.

Deux compteurs avaient été posés, les deux comptabilisant dans les deux sens de la circulation.

Relevé compteur N°1 : Au niveau de l'impasse du stade Lecacheux

Synthèse détaillée

	vers JOGANVILLE		vers MONTEBOURG	
	TV	PL	TV	PL
Moyenne journalière de la période	2 431	190	2 486	202
V85 (en km/h)	62,4	59,5	63,0	60,5
Vitesse limitée à (en km/h)	50	50	50	50
% des véhicules en excès de vitesse	37,8%	27,9%	40,9%	30,1%
Moyenne journalière des jours ouvrables	2 499	239	2 623	257
Débit du jour le plus chargé	2 680	262	3 229	272
Débit de l'heure la plus chargée	297	31	325	34
Vitesse moyenne (en km/h)	47,3	45,2	48,1	46,0

Répartition par tranche de vitesse

	vers JOGANVILLE		vers MONTEBOURG	
	TV	PL	TV	PL
0-30 km/h	295	29	186	15
30-50 km/h	10 283	929	10 102	973
50-70 km/h	6 253	363	6 945	406
70-80 km/h	145	5	125	14
80-90 km/h	28	2	28	5
90-110 km/h	8	1	11	0
110-130 km/h	2	0	2	0
130-150 km/h	1	0	1	0
150-200 km/h	1	0	1	0
200-255 km/h	0	0	0	0

Relevé compteur N°2 : Face au garage MDVS

Synthèse détaillée

	vers JOGANVILLE		vers MONTEBOURG	
	TV	PL	TV	PL
Moyenne journalière de la période	2 369	189	2 390	199
V85 (en km/h)	68,8	67,8	66,6	65,6
Vitesse limitée à (en km/h)	50	50	50	50
% des véhicules en excès de vitesse	81,0%	81,5%	65,1%	54,9%
Moyenne journalière des jours ouvrables	2 443	240	2 520	254
Débit du jour le plus chargé	2 642	257	3 072	264
Débit de l'heure la plus chargée	285	32	307	33
Vitesse moyenne (en km/h)	57,2	56,9	53,5	51,6

Répartition par tranche de vitesse

	vers JOGANVILLE		vers MONTEBOURG	
	TV	PL	TV	PL
0-30 km/h	587	26	226	7
30-50 km/h	2 565	219	5 614	622
50-70 km/h	11 659	989	10 097	711
70-80 km/h	1 467	85	648	42
80-90 km/h	252	5	106	8
90-110 km/h	49	2	37	4
110-130 km/h	3	0	2	0
130-150 km/h	3	0	2	0
150-200 km/h	0	0	0	0
200-255 km/h	0	0	0	0

Ces relevés démontrent bien que la vitesse n'est pas respectée et sur la ligne soulignée en rouge le pourcentage des véhicules en excès de vitesse. En prévision de futurs aménagements, nous prévoyons en 2024 l'effacement des réseaux et le remplacement des luminaires préalables à ces aménagements.

INONDATIONS

Les intempéries de cette année 2023 et plus particulièrement les inondations, n'ont pas épargné la commune de Saint-Florel. De nombreuses routes ont subi des inondations à répétition, du fait en partie du manque de curage des fossés et de l'égavage trop important de nos arbres, haies, qui, auparavant retenaient davantage l'eau. Un ancien ouvrage en pierre canalisant l'eau sous une route s'est affaissé et des buses endommagées lors de l'intervention d'entreprises qui installaient la fibre. La Mairie a réclamé que des travaux de réparations soient réalisés par leurs soins.

Heureusement, nous ne comptons que des dégâts matériels mais ce genre d'événement nous permet de prendre conscience de l'importance de préserver notre patrimoine arboré, indispensable à la stabilité et au bien-être de notre environnement. Merci aux habitants qui ont fait preuve d'entre-aide afin de soutenir les personnes impactées par ces intempéries.



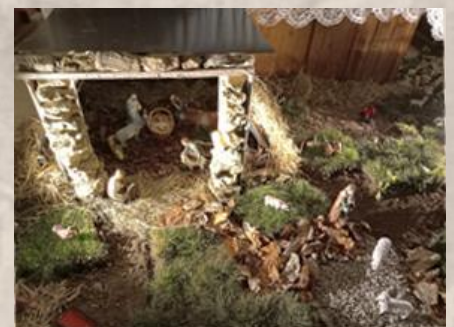
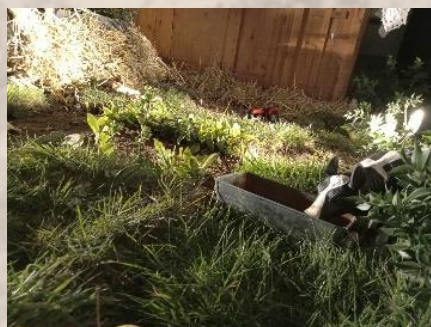
CRECHE



Pour la 3ème année consécutive, des bénévoles ont réalisé une crèche au sein de notre église, sur le thème cette année du « bocage ».



Un travail en amont a été nécessaire afin d'apporter le plus de détails et de réalisme possible. Ce fut également l'occasion de mettre en valeur, une partie de notre patrimoine architectural qui est l'église de Saint-Florel.



JOURNÉE DES BÉNÉVOLES

Le vent a soufflé fort pendant les premiers jours de novembre 2023, la tempête CIARAN apportant son lot de destructions sur tout l'ouest du territoire français. Chacun se souvient des destructions subies sur l'ensemble du territoire Normand. À Saint-Floxel, qui n'a pas eu des tuiles à remettre en place? Des arbres à redresser? Des branches à débiter? Qui n'a pas eu de coupure d'électricité?

Néanmoins, la journée des bénévoles a été maintenue, et une dizaine de bonne volonté, se sont présentées, ce 04 novembre 2023 à la salle des fêtes.



Pour des raisons de sécurité, les travaux d'entretien et de remise en état des différents chemins et chasses communales ont été annulés et Monsieur le Maire à proposer aux bénévoles la remise en état du parking de la mairie et le comblement des trous sur celui de la salle des fêtes.

Après avoir arasé l'ancienne surface, les bénévoles ont étalé 30 tonnes de tout venant, et ont rehaussé le talus situé à l'arrière de la mairie. Pendant ce temps-là sur le parking, les trous ont été bouchés et aplanis.



Après l'effort, le réconfort et les bénévoles se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un repas convivial préparé et servi par des conseillères municipales. Une journée appréciée tant par les bénévoles que par le Conseil Municipal. Une nouvelle journée bénévolat sera programmée cette année.



Nous sommes à mi-mandat, l'occasion pour le Conseil municipal de faire un bilan sur ses actions.



Travaux prévus réalisés:

- Suppression des poteaux béton et remplacement par des candélabres leds avec enfouissement des réseaux rue de la Foulerie ainsi qu'une partie de la rue Saint Clair.
- Pose de candélabres solaires près des abribus scolaires
- Pose d'un défibrillateur à la salle communale.
- Travaux d'entretien dans les chemins communaux et mise en place sur une section de chemin d'une interdiction aux engins à moteur.
- Pose de deux candélabres à détection sur le parking de la salle communale
- Mise en place de fleurissements
-

Travaux non prévus mais réalisés:

- Pose de deux poteaux incendie, un rue Saint-Clair et l'autre route de Saint-Martin
- Réfection voirie la « Communette »
- Travaux de prévention des inondations au hameau de « Vaudiville » et acquisition par la commune de deux parcelles en amont afin de réaliser une zone humide qui se fera sous maîtrise d'œuvre de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Service, communication, culture:

- Mise en place d'une bourse au permis de conduire automobile aux jeunes de 15 à 25 ans, domiciliés depuis au moins 2 ans dans la commune. (8 bénéficiaires)
- Création du logo de la Commune
- Création d'un site internet et d'une page Facebook
- Partenariat avec le Théâtre du TRIDENT

Réalisations 2023 :

- Réfection de la voirie « Chasse Martin »
- Réfection partielle de la voirie « route de Meuneville »
- Pose d'un poteau incendie « route de Quinéville »
- Peinture du pignon de la Mairie
- Mise en place de la nouvelle base adresses et de sa signalisation

Prévus pour 2023, la maçonnerie et le remplacement du vitrail situé au de dessus du porche de l'église seront réalisés en 2024.

MERCI AU PERSONNEL COMMUNAL AINSI QU'AUX BÉNÉVOLES !

REPAS DES AÎNES

Samedi 07 octobre 2023 s'est tenu le repas des aînés de notre commune. A 11 heures, ceux qui le souhaitent, se sont retrouvés pour la cérémonie religieuse célébrée par le Père DANIEL et accompagné à l'harmonium par Mr Daniel VARETTE.



Une fois la photo de groupe prise, les 62 convives accueillis par Mr le Maire Joël GUILBERT ont pris place autour des tables joliment dressées et décorées. Un merci à Mr ENDELIN qui cette année, nous a confectionné des petites brouettes avec des muselets de bouchon.

Mr le Maire entourait des doyens de l'assistance



Mme Andrée LAGOUDE

Mr Michel MAHEUX



Le repas préparé par Mr LECONTE, traiteur à Montebourg, a ravi une nouvelle fois les papilles des invités. Le service et la vaisselle ont été assurés bénévolement par Gaëlle, Lisa, Garance et certains membres du conseil municipal. Floriane FERREY, conseillère municipale a conquis l'auditoire en interprétant d'anciennes chansons.

*Apéritif garni
Filet de Saint-Pierre accompagné
d'asperges et julienne de légumes
Sorbet pomme
Roti de porc Orloff et
sa garniture de légumes
Salade. Fromage
Framboisier
Café et Pétillant*



Cette journée, comme chaque année, s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur et surtout le plaisir de se retrouver et communiquer...

ARBRE DE NOEL

Comme chaque année Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont eu le plaisir d'accueillir les 52 enfants de la commune ayant répondu à l'invitation pour l'arbre de Noël le dimanche 17 décembre 2023 à la salle communale.

Cette année, les enfants ont eu la surprise de voir arriver notre fameux Père Noël en moto.



Le Père Noël et son lutin

L'arbre de Noël a débuté à 15h30, la bonne humeur de tous était au rendez-vous ainsi que les friandises, crêpes et barbe à papa confectionnées par des conseillères municipales. Un moment apprécié de tous !

Cette année, l'enfant la plus jeune était Lou COSSARD et la plus âgée était Isalys MARIE. Les enfants peuvent bénéficier d'un cadeau jusqu'à l'âge de 11 ans.



Le Père Noël bien entouré des enfants

ASSOCIATION « LES BœNDR »

Les membres de notre association se joignent pour vous souhaiter une agréable année 2024.

En 2023, nous avons participé à 3 événements :

- les Médiévales d'Harcourt (27800) les 30 avril et 1^{er} mai dans l'enceinte du château,
- Fête Viking d'Isigny sur Mer (14230- Isigny-sur-Mer) les 20 et 21 mai,
- Notre-Dame-de-Gravenchon (76330 Port Jérôme sur Seine) les 9 et 10 septembre.

Ces événements nous ont permis de parcourir notre région normande et de retrouver de nombreuses associations.

L'assemblée générale s'est déroulée au siège social à Saint Floxel, le vendredi 24 novembre 2023. Monsieur Le Maire de Saint Floxel a pu découvrir nos activités et l'évolution de l'association.

Pour cette nouvelle année 2024, notre président et notre pêcheur aident les organisateurs de la fête de Guillaume le Conquérant à Dives-sur-Mer, pour solliciter des associations de qualité. Ce qui permettra d'agrandir le campement normand et le nombre de bateaux.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des dates 2024 sur notre site internet : www.lesboendr.jimdofree.com, rubrique « agenda » ou sur notre page Facebook : Les Bœndr.

Comment nous contacter ?

Ferme de la Guinguette
10, route de Quinéville
50310 Saint-Floxel

Tél : 06-34-01-66-98

Mail : association.boendr@gmail.com



@association.boendr



@association.lesboendr



www.lesboendr.jimdofree.com



LE COMITE DES FÊTES

En ce début d'année, je vous adresse à tous et au nom des membres du Comité des Fêtes une très belle année 2024. Qu'elle vous apporte la santé, la joie et le bonheur à vos proches et vous.

En mai dernier, suite à la démission de Sabrina OSMONT (déménagement professionnel pour un autre continent) et faute de candidat, j'ai pris la présidence du Comité de Fêtes. Un nouveau bureau a vu le jour, composé de nouveaux membres et d'anciens qui continuent de participer activement. Merci à eux.

Une belle équipe de 15 membres qui a besoin de vous tous, habitants de Saint-Florel, et c'est pour cela que nous espérons vous voir nombreux à nos différentes manifestations car, cela permet de se rencontrer, de mieux se connaître et de passer un bon moment ensemble.

Le bureau : Présidente : Isabelle LEMIERE - Vice-présidente : Karine MAUNOURY - Secrétaire : Marie-Blanche LAISNE - Secrétaire adjointe : Edwige COURTEILLE - Trésorier : Gilles MAZERES - Trésorier adjoint : Jean-Michel FRIGOT.

Les membres : Michèle BAILLY - Ludovic COISNARD - Joël GUILBERT - Jean-Noël LEMIERE - Maurice NOEL - Jacques ONFROY - Marie REVERT - Xavier REVERT - Brigitte TRAVERS.

Petit récapitulatif de l'année 2023 :

Nous vous avons offert la galette des rois le 21 janvier lors de la cérémonie des vœux de Mr le Maire.



Le 4 mars, nous avons organisé un 1^{er} LOTO

Nous avons décidé de changer notre logo et de nous faire confectionner des polos avec notre prénom. Merci à la Mère'veilleuse pour cette réalisation.



Notre deuxième LOTO a eu lieu le 16 septembre. Encore merci à tous les participants et aux généreux donateurs, qui nous offrent des lots.



Le 28 octobre, nous avons organisé une soirée karaoké avec le DJ Gilloumelody. L'ambiance était au rendez-vous autour d'une bonne poule au pot préparée par Cyrille LECONTE Traiteur à Montebourg et le dessert par JEAN-MI Pâtisserie de Saint-Flozel.



Encore merci pour votre participation à cette soirée vraiment très conviviale où nous étions au complet.

Et pour finir, fin décembre, nous avons proposé un concours de dessin aux enfants de la commune âgés de 3 à 11 ans, répartis en 3 catégories d'âges ; 3-5 ans, 6-8 ans et 9-11 ans suivi de la remise des lots le 3 janvier autour d'un goûter.



Nous avons récolté seulement 8 dessins et nous espérons avoir plus de participants en décembre prochain.

Bien entendu, tous nos petits artistes ont reçu des cadeaux et nous les remercions pour leur participation.

Quelques dates à retenir pour 2024

(Vous pouvez nous suivre sur Facebook ; **Comité des Fêtes de St Flozel**)

- Samedi 27 janvier : Galette des rois,
- Vendredi 5 avril ; LOTO,
- Dimanche 7 avril : CHASSE AUX ŒUFS pour les enfants de la commune,
- Mardi 21 mai : ASSEMBLEE GENERALE et je compte bien entendu sur votre présence,
- Samedi 7 septembre : LOTO,
- Samedi 19 octobre : REPAS KARAOKE,
- Fin décembre un CONCOURS DE DESSIN pour les enfants de la commune,

Nous espérons que nous allons continuer à être créatifs et à avoir toujours de nouvelles idées pour que le Comité des Fêtes vous propose toujours des moments agréables à partager.

Isabelle LEMIERE (07.76.69.54.39)

PATRIMOINE COMMUNAL

Quelle trace laisserons-nous à nos petits enfants ?

Voilà une bien surprenante question dans le bulletin municipal et pourtant...mais elle a émergé à la suite de la sortie organisée le 30 septembre sous l'égide de M. Julien DESHAYES, invité de la mairie.

Chacun d'entre nous sait ce qu'il a fait de sa vie et ce qu'il veut léguer comme héritage à ses descendants. Que ce soit matériel ou spirituel, nous avons tous un petit (ou grand) quelque chose à transmettre.

Tout autour de nous, à Saint-Florel, nos prédécesseurs ont laissé petits et grands cailloux, maisons et chemins, patronymes et lieux dits racontant une histoire qui remonte à la nuit des temps (ou presque...)

Pour commencer d'où vient le patronyme de notre commune : Saint-Florel ? Floscel est un jeune garçon du 4e siècle après JC qui subit le martyre à Bayeux.



Après de nombreuses péripéties le corps de Saint Floscel est inhumé dans une localité dénommée "Oppidum Duurensis". Chacun reconnaîtra derrière le mot oppidum le Mont Castre et Duurensis, la rivière la Durance qui aujourd'hui sépare Saint-Florel de Montebourg. Et oui ! Car à l'époque Saint-Florel et Montebourg ne forment qu'une seule et même paroisse.

L'église de Saint-Florel date de la fin du XIe siècle. Des indices dans les maçonneries laissent penser qu'une église antérieure existait. Nous trouvons, encore aujourd'hui, dans les murs entourant l'enclos paroissial des éléments de sarcophages de l'époque franque (vers 450 après JC). L'église subit des remaniements du XII au XIV eme siècle qui lui donnent son aspect actuel.

Tout autour de l'église se répartissent des lieux d'habitation, des lieux-dits témoignant de l'occupation constante des espaces agricoles de notre commune depuis le Moyen-âge. L'actuelle Cours des Boulangers succède à un lieu-dit dénommé le Tourp (qui signifie lieu d'habitation en Norrois langue issue du Viking et du vieux Français) et qui était la résidence d'un membre de la cour du duché de Normandie et proche de Mathilde et Guillaume le Conquérant.

De nombreuses constructions dans la commune témoignent du réemploi d'éléments de maçonnerie. Des granges et des bâtiments agricoles construits entre les 17 et 18 è siècles présentent des fenêtres et des portes qui ont été taillées trois ou quatre siècles auparavant.

Savez-vous que des maisons de Saint-Florel sont encore couvertes du crépi qui avait été posé lors de leur construction dans les années 1750 ?...



Au détour des chemins et des chasses (entretenus par les bénévoles de la commune et les exploitants agricoles) nous voyons des lavoirs, des puits, des statuaires et des crucifix oubliés de beaucoup et qui attendent sous leur manteau de verdure. Mais il suffirait que quelques mains viennent pour que tout à chacun puisse de nouveau les admirer. Lors de promenades pédestres, cyclistes ou équestres au milieu de notre campagne. Qui sait ?

Sous Louis XIV, notre commune prend le visage que nous connaissons aujourd'hui. Les hameaux s'agrandissent. Les rois, les empereurs, les Républiques se succèdent... Le paysage politique se métamorphose...la campagne, elle, saison après saison se régénère mais ne change pas. Elle demeure fidèle au rythme lent des animaux de trait.

1914-1918: La "grande saignée"... 23 jeunes hommes de la commune ne reviendront pas de la Grande guerre. Leurs noms s'égrènent à chaque commémoration pour semer l'espoir d'une paix qu'ils attendaient.

En quatre années que d'horreurs mais aussi que d'innovations ...les premiers avions, les premiers camions, les premiers tracteurs...le progrès est en marche.

Les années passent.

Juin 1940, l'ombre de la guerre s'étend de nouveau sur l'Europe. La France est vaincue. Les troupes d'occupation s'installent chez l'habitant. La population subit les vexations et les privations durant 4 longues années.

Nous voilà en 1944, la commune comme ses consœurs du canton, souffre des combats pour la libération. Le 08 juin, un soldat nazi massacre huit personnes, femmes et enfants qui s'abritent derrière un abreuvoir. Jusqu'au 19 juin, les combats font rage. Les victimes se comptent par dizaines. Des maisons sont détruites lors de bombardements et l'église perd son clocher et son maître hôtel en bois.

Le monument aux morts accueillera 23 nouveaux noms en lettres d'or. Ces enfants, ces femmes et ces hommes de la commune nous rappellent du fond de leur tombeau le lourd tribut qu'il a fallu verser pour recouvrer notre liberté.



La paix revient et avec elle, la reconstruction. Les fermes et les maisons détruites s'élèvent de nouveau vers le ciel. L'église retrouve son toit et son clocher. Les exploitations s'animent avec de nouveaux chevaux ... Mais ceux-là sont vapeurs.

Un tracteur pour 50 chevaux...adieu le grand laquais et les petits palefreniers. Mais qu'importe, l'arsenal de Cherbourg, la cimenterie et la fonction publique recrutent...En 1964 Jean Ferrat chante "ils quittent un à un le pays pour aller gagner leur vie" ... les Floscelais travaillent maintenant en ville.

Aujourd'hui, il reste 3 fermes en activité sur notre commune. On compte environ 150 foyers et 500 habitants.



Qui se souvient ou connaît le nom des "chasses"?

Qui sait reconnaître l'essence des arbres?

Qui connaît les "Gobelins" et raconte leurs histoires ?

Qui "agni prêche patoué" ?

Qui transmet tout cela de nos jours ?

Donc oui, quels patrimoines culturels, architecturaux, historiques ou arborés laisserons-nous aux futurs habitants de Saint-Floxel pour les années et les siècles à venir ?

Comment préserver ce qui nous a été transmis et le faire vivre ?

Cet article s'appuie sur les informations que M. Julien DESHAYES, Animateur de l'architecture et du patrimoine • Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin nous a aimablement et agréablement transmis lors de la sortie organisée le 30 septembre et où il nous a partagé sa connaissance et sa passion pour l'histoire locale et normande.

Photographies : Maître Hôtel de l'église avant la guerre 39-45, vue sur Montebourg depuis la lande Mangon juin 1944, fossé et Chasse de la commune.

NOS HABITANTS ONT DU TALENT

Chacun d'entre nous a souvent un centre d'intérêt, et pour certaines personnes, cela devient une vraie passion et ce depuis son plus jeune âge.

Michel MAHEUX, originaire de Pontivy, ville du Morbihan située quasiment au centre de la Bretagne, a une passion pour les maquettes de bateaux. C'est pendant sa jeunesse lors d'une colonie de vacances que son intérêt pour la mer et les bateaux est venu, à tel point qu'il aurait souhaité être marin.

La vie en ayant décidé autrement, il devient instituteur sans pour cela oublier les bateaux, puisque voilà plus de soixante ans qu'il est maquettiste et plus particulièrement les vieux gréements et les bateaux de pêche à voiles. Oui, mais acheter des maquettes et les assembler, pour Michel aucun intérêt.

Mais quand on ne connaît pas le monde de la marine, il faut déjà au préalable apprendre tout le glossaire maritime pour savoir de quoi on parle et connaître les différentes pièces que l'on sera amené à fabriquer.



L'antre du passionné

C'est donc à partir de revues, de documentations, de plans, que chaque maquette est construite à l'échelle 1/20ème ou 1/25ème mais toujours conforme à l'original.



La base pour la réalisation d'une maquette

Comme matériau principal, Michel utilise différentes plaques de contreplaqué, des tasseaux de bois.

Exemple, pour réaliser les poulies pour les cordages des voiles, il faut découper des bandes de contreplaqué, les recouper ensuite et les façonner une par une.



Pour le reste, c'est du système D et de l'imagination et Michel MAHEUX peut être amené à utiliser des tiges métalliques, du petit grillage, différents matériaux de récupération, voire du papier de cuisson pour la confection des voiles.

Une fois que la maquette prend forme, il reste bien évidemment la partie peinture à réaliser.

Autant dire que le maquettisme est une véritable école de la patience !

Bien sûr l'expérience et l'habitude facilite le travail, mais à chaque maquette apparaît une nouvelle difficulté, et au lieu de focaliser sur une difficulté, Michel préfère démarrer un nouveau projet et revenir ensuite sur celui resté en attente.

Des maquettes, il ne sait plus exactement combien il en a fabriqué, une bonne trentaine sûrement, il ne compte pas ses heures lors de la réalisation d'une maquette et il en offre régulièrement.



Un thonier des sables d'Olonne



La maquette du bateau SNSM



Une petite partie des maquettes réalisées

Pour varier les plaisirs, Michel fabrique également des mobiles de Vaquelotte (Petit bateau de pêche typique de Barfleur devenus rares depuis les années 1970)

Ces mobiles font la joie des petits enfants, famille, amis...





en -3h



Voyagez entre **CHERBOURG** <> **RENNES**

2 allers-retours par jour les vendredis,
samedis et dimanches >>>

CHERBOURG <> RENNES

HORAIRES

	DÉPART CHERBOURG	ARRIVÉE RENNES	DÉPART RENNES	ARRIVÉE CHERBOURG
Vendredi	14h00	17h00	18h00	21h00
	17h30	20h30	21h30	00h30
Samedi	09h00	12h00	14h30	17h30
	14h00	17h00	18h00	21h00
Dimanche	14h00	17h00	18h00	21h00
	17h30	20h30	21h30	00h30

Les trajets proposés pourront évoluer en cas de jeudi, vendredi ou lundi férié.

TARIFS

15€

pour les
18 ans et +

10€

Entre
3 et 17 ans

0€

Gratuit pour
les -3 ans



Réservez votre trajet
sur **capcotentin.fr**



capcotentin.fr

À SAVOIR

Chats errants dans la commune



Nous avons encore des soucis de chats errants sur la commune tout particulièrement sur le secteur Rue de la Foulerie et ce, malgré les opérations de trappage et de stérilisation avec l'association 40 ans chats.

D'autre part, mettre de la nourriture à leur disposition ne fait que les inciter à venir et rester sur le secteur et nuire au bien être des habitants.

Pour rappel, chiens, chats et tous les autres animaux de compagnie doivent être identifiés, l'identification est importante, elle permet de faire le lien entre l'animal et son propriétaire en cas de soucis.

Une Appli pour le tri de nos déchets

Cette nouvelle année marque le lancement d'un tout nouvel outil de gestion des déchets, conçu pour faciliter la vie quotidienne des habitants du Cotentin.

Un outil ergonomique !

Soyez informés en temps réel, ne manquez plus jamais le passage du camion de collecte devant chez vous grâce aux notifications de rappel personnalisées.

Obtenez facilement les informations nécessaires pour accéder à la déchèterie la plus proche de chez vous, des points de collecte à portée de main, trouvez rapidement les endroits où vous pouvez déposer certains types de déchets.

Téléchargez l'application disponible sur l'App Store ou Google Play « Mes déchets Cotentin »

Scannez moi !



Toute personne souhaitant collaborer au bulletin sera la bienvenue

De même, si vous souhaitez nous faire partager votre passion, votre talent artistique à travers un futur bulletin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer aux heures de permanences de mairie ou à nous contacter par mail.

Le coût du bulletin municipal de l'année dernière s'élevait à 2,58 €

Rédacteur: Joël GUILBERT

avec la collaboration de Denis FORTIN, Floriane FERÉY, Christelle LECARPENTIER, Isabelle LEMIERE, Emilie MONTAGNE

